

**ACTION SOCIALE : L'INACCEPTABLE !**

Le 5 juillet 2012, les fédérations CGT, SOLIDAIRES, FO, CFDT, CFTC-UNSA réunies en CNAS (conseil national de l'action sociale), ont décidé de quitter la séance afin de manifester leur mécontentement face à l'attitude méprisante de l'administration. Un compte-rendu complet est en ligne sur notre site.

CATÉGORIE B**TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE DE
CONTRÔLEUR 1ÈRE CLASSE**

CAPN n°6 du 9 juillet 2012

Au titre de 2012 le volume de promotion est de 1 713 contre 1 443 en 2011.

LES CONDITIONS STATUTAIRES

- Être en position d'activité à la date d'effet de la promotion
- Avoir été noté au moins à la note pivot au titre des 3 dernières années dont une dans le grade de sélection au 31 décembre N-1
- Faire preuve d'une valeur professionnelle satisfaisante (pas de - 0,02 ou - 0,06 au cours des trois années qui précèdent).
- Par ailleurs les agents ne doivent pas faire l'objet d'une procédure disciplinaire ou d'un contexte disciplinaire récent.

LES CHIFFRES

4 361 agents figuraient sur la plage statutaire dont :

- 2 038 de la filière fiscale
- 2 323 d'origine filière gestion publique

Le projet de tableau d'avancement 2012 diffusé avant la CAPN comportait 1 639 agents dont 31 au bénéfice de l'âge. La CAPN a statué sur 42 possibilités supplémentaires.

Au projet le dernier agent inscrit au choix normal détenait une ancienneté du 01/01/2011 dans le 8ème échelon de 2ème classe.

La CAPN a statué sur les dossiers écartés :

- 15 agents ayant fait l'objet d'une évolution de note négative
- 4 agents non notés au titre d'une ou plusieurs des 3 dernières années
- 10 agents ayant fait ou faisant l'objet d'une disciplinaire ou situés dans un contexte disciplinaire.

À l'issue de la CAPN

La coupure se situe au 9ème échelon, prise de rang du 11/04/2012 avec un accès au corps des contrôleurs du 01/09/2000.

Notre analyse :

Cette année aucun agent écarté n'a pu être réintégré sur le tableau d'avancement.

Nous avons rappelé à l'administration que dans le cadre des groupes de travail organisés en vue de l'harmonisation des règles de gestion, nous avions obtenu que la notion de contexte disciplinaire ne soit plus discriminante à partir des TA 2012.

En effet, cette notion de contexte disciplinaire « avéré » ne devait

s'appliquer qu'aux seuls agents pour lesquels la procédure était réellement engagée.

Encore une fois ces engagements ne sont pas tenus et la notion est élargie aux actes susceptibles de donner suite à une procédure disciplinaire.

Fort de ce constat **F.O.-DGFIP** dénonce le non-respect de la présomption d'innocence, principe pourtant inscrit dans la Déclaration de droits de l'homme de 1789 et dans la Convention européenne des droits de l'homme.

Une CAPN de tableau d'avancement n'a aucune légitimité pour anticiper une hypothétique sanction.

Nous dénonçons fermement le non-respect des droits des agents, le principe de la double peine et le non-respect des engagements actés.

TEMPS DE LECTURE

Voici venu l'été et son hit-parade des meilleures lectures ... Nous, c'est toute l'année que nous disposons des meilleures lectures sur notre bel Ulysse national non?

Blague à part, FO rappelle que nous avons le devoir de le consulter toute l'année.

Ici ou là, des collègues nous disent ne plus avoir le temps de prendre connaissance de ce qui est mis à notre disposition sur le site professionnel... Pire, ailleurs, d'autres nous

précisent qu'ils n'osent plus le faire car ils sentent les regards réprobateurs quand ils le font!

Hé bien sachez que cela fait partie intégrante de nos missions ! Cela peut paraître normal à certains...mais si à **FO**, nous avons pris la décision de faire un rappel sur ce sujet, c'est que cela n'est pas aussi évident que ça

partout ...

**OBSERVATOIRE INTERNE :**

Les résultats de l'enquête semestrielle réalisée par IPSOS entre le 19 mars et le 10 avril dernier auprès de 3 215 agents des ministères financiers, ont été publiés.

Plusieurs points sont à relever :

- le sujet des effectifs domine les discussions ;
- le sentiment de dégradation des conditions de travail reste dominant ;
- les agents sont pessimistes quant à l'évolution de leur propre situation ;
- le risque de conflictualité reste élevé.

Rappelons que cette enquête a été menée avant les différentes échéances électorales et le changement de majorité présidentielle.

001. Quels sont les principaux sujets dont on parle autour de vous dans votre ministère en ce moment ?

